Pour le Vatican, la laïcité à la française demeure une étrangeté

Les faits

Le projet de loi sur le séparatisme a réactivé les débats autour de la laïcité à la française que le Vatican n'a jamais vu d'un bon œil. Elle est considérée par certains, dans la Curie, comme un risque pour l'expression publique de la foi.

- Loup Besmond de Senneville, La Croix
- le 21/11/2020 à 07:40

Attention, sujet sensible. À quelques jours de la présentation du projet de loi sur le séparatisme, qui, selon son titre, entend *« conforter les principes républicains »*, et qui doit être adopté le 9 décembre en Conseil des ministres, les initiatives du gouvernement français sur le sujet sont suivies de près par le Vatican. Et le Saint-Siège porte un regard assez critique sur ce texte perçu à Rome comme un *« renforcement de la laïcité »*, assez mal venu.

Car au fond, le Vatican n'a jamais vu d'un bon œil la laïcité à la française, considérée par certains, dans la Curie, comme *« une étrangeté »*. Dans un grand entretien accordé à *La Croix* en 2016, le pape François lui-même n'avait d'ailleurs pas caché ses critiques à l'égard de ce concept très français. *« La petite critique que j'adresserais à la France à cet égard est d'exagérer la laïcité. Cela provient d'une manière de considérer les religions comme une sous-culture et non comme une culture à part entière »*, avait-il affirmé.

Darmanin à Rome

Quelques années plus tard, le Vatican considère ainsi qu'un nouveau renforcement de la laïcité, à travers le projet de loi, constitue *« une mauvaise réponse à une bonne question »*, celle de la montée du terrorisme islamiste, selon plusieurs sources consultées par *La Croix*. Le Saint-Siège craint aussi de voir interdite toute expression de la foi dans le domaine public, et donc l'impossibilité pour l'Église catholique de s'impliquer dans la société, mais aussi pour les chrétiens de pouvoir partager leur foi.

Conscient de ces craintes, le gouvernement français a tout fait pour ne pas faire apparaître son projet de loi sur le séparatisme comme un texte pouvant avoir des effets collatéraux sur les autres religions. En plus de consulter largement, en France, les responsables catholiques, juifs et protestants, Paris a aussi tenté de porter le sujet directement à Rome.

→ EXPLICATION. Séparatisme, ce que va changer la loi

Le ministre de l'intérieur, en charge des cultes, avait d'ailleurs prévu de se rendre spécialement au Vatican, les 30 et 31 octobre derniers, pour une série de rencontres sur le sujet. Gérald Darmanin, qui s'était déjà rendu à Rome en juillet, devait notamment s'entretenir avec le numéro 2 du Saint-Siège, le cardinal Pietro Parolin. Avant que ce déplacement ne soit finalement reporté en raison du contexte sanitaire, et quelques heures avant l'attentat de Nice, le 29 octobre.

Un événement France-Saint-Siège sur la laïcité

Les suites cet attentat terroriste et les moyens de lutter contre la radicalisation islamiste ont aussi été abordés par François et le président Emmanuel Macron, lors d'un coup de téléphone entre le pape et le président de la République le 31 octobre.

Particulièrement préoccupé par la montée du terrorisme et la manière dont cela pourrait provoquer une fracturation entre les croyants de différentes religions, le pape devrait aussi s'entretenir de ce sujet, lundi 23 novembre, avec le président du Conseil européen, Charles Michel.

Malgré les divergences, France et Saint-Siège travaillent ainsi à la mise en place d'un événement commun – probablement une conférence – autour de la laïcité, sans doute au début de l'année 2021, a appris *La Croix*. Une manière pour Paris de célébrer les 100 ans du

rétablissement des relations diplomatiques, en mai 1921, entre la France et le Saint-Siège. Et de clarifier les ambiguïtés et les incompréhensions.